

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	29 (1900)
Heft:	9
Rubrik:	Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

question à un point purement objectif, il est important que l'enfant soit initié de bonne heure à l'idée sociale, qu'il en comprenne l'organisation, le jeu et tous les bienfaits qui peuvent en résulter.

En Suisse où l'esprit d'association est très développé et se manifeste sous les formes les plus variées, cette éducation sociale a moins d'importance. Cependant l'instituteur pourra profiter des circonstances qui se présentent occasionnellement pour appeler l'attention des élèves sur cette question et pour en faire comprendre le rôle dans la société. R. H.

PARTIE PRATIQUE

Nous empruntons au rapport des instituteurs de la Veveyse, sur l'enseignement de la grammaire, les exercices suivants appropriés au *Livre de lecture du II^{me} degré*. Comme l'exposé théorique de la méthode a fait déjà l'objet d'une question traitée l'année dernière, dans l'assemblée générale, nous croyons devoir le supprimer, bien qu'il ait été parfaitement compris. En effet, l'auteur rappelle que les leçons de grammaire doivent partir d'un exemple écrit au tableau noir, exemple emprunté, autant que possible, au *Livre de lecture*. On fait trouver la règle par la méthode socratique, puis on l'énonce. Ensuite on la fait retrouver, si possible, dans un texte emprunté au *Livre de lecture* et déjà étudié pour le fond. Enfin on fait *inventer* par les élèves des exemples où la règle est appliquée. Ces exercices d'invention sont d'une très grande utilité. A cet effet on peut prendre pour thème de nouveau quelque page du *Livre de lecture* en faisant subir des mutations à diverses phrases. Ce sera en même temps un exercice de rédaction un peu difficile, il est vrai, mais pourtant accessible si l'instituteur a soin de le préparer convenablement.

EXERCICES PRATIQUES DE GRAMMAIRE ET DE COMPOSITION

Le nom

Comme dans toute grammaire, l'étude du nom ouvrira la série des dix parties du discours. Il importe grandement que l'enfant sache les trouver dans un texte, puis en distinguer l'espèce, le genre et le nombre sans quoi il ne saura jamais se rendre compte de la structure d'une phrase, de son orthographe et de sa signification réelle ; il n'est donc pas inutile de multiplier ces exercices, si simples qu'ils puissent paraître.

Ne pouvant pas choisir et énumérer tous les chapitres qui donnent lieu à une série d'exercices, nous en choisirons l'un ou l'autre comme modèles à l'appui du devoir signalé ; il est facile cependant

de se convaincre que tous les chapitres se prêtent plus ou moins au genre de travail énuméré ci-dessous.

1. — Souligner les noms contenus dans un chapitre de lecture.

Exemple : Le chien, page 157, chap. I.

Le chien est un *quadrupède* domestique. Il y en a de toute *taille* depuis l'énorme chien de *Saint Bernard*, etc.

2. — Trouver 5 noms de personnes, d'animaux et de choses. Chap. I, page 157.

<i>Ex.</i> : Etranger	Matin	Viande
Berger	Chien	Pain

N.-B. — Pour cet exercice et les suivants il est avantageux de mettre les mots en colonne.

On peut encore compliquer la tâche de l'exercice précédent en subdivisant les 3 espèces énoncées en famille suivant leurs attributs, ainsi dans la colonne réservée aux noms d'animaux, indiquer s'ils sont domestiques ou sauvages, quadrupèdes ou bipèdes, etc.

3. — Indiquer l'espèce à laquelle appartient l'être énoncé.

Ex. : Chap. I. — Le furet est un animal.

Le berger est une personne.

La charrette est une chose.

4. — Indiquer dans la colonne respective les noms de personnes, d'animaux et de choses connus de l'élève sans l'aide d'un manuel.

Cette tâche comme récapitulation.

<i>Ex.</i> : Poule	Menuisier	Règle
Renard	Ecolier	Charrue, etc.

5. — Distinction des noms propres et des noms communs.

Ce devoir demande des chapitres spéciaux, tels que les chapitres historiques et géographiques.

Ex. : Chap. XXXIV, Divico.

<i>Noms communs</i>	<i>Noms propres</i>
Pied	Helvètes
Montagnes	César
Ambition	Gaule

6. — Dans un second exercice on prendra pour base la distinction des noms propres en noms de personnes, de choses.

Les chapitres traitant de la géographie physique et commerciale conviennent à ce travail.

Ex. : Chap. XXIV, le château de Gruyère :

Guillaume est un nom d'homme.

Bulle est un nom de ville.

Sarine est un nom de rivière.

7. — Distinction du genre.

L'élève, après avoir saisi la différence qu'il y a entre le masculin et le féminin, pourra, comme application, tirer d'un chapitre quelconque les noms qu'il renferme et les écrire en 2 colonnes en prenant pour base la distinction des genres.

Ex. : Chap. II, le chat.

<i>Noms masculins</i>	<i>Noms féminins</i>
Chat	Tête
Corps	Souris
Bureau	Guerre

8. — Choisir les noms masculins susceptibles d'avoir un féminin, les mettre à ce genre et vice-versa :

Ex. : Noms au masc. *Noms au fém.*

Chat	Chatte
Chien	Chiennne

N.-B. — Ce travail demande un certain développement intellectuel, il ne pourra donc être fait qu'à la suite d'une sérieuse préparation.

9. — Copier un chapitre et indiquer entre parenthèses le genre de chaque nom.

Modèle du devoir : Chap. XXXVI, Charlemagne.

Après la décadence (n. f.) de l'empire (n. masc.) romain l'Helvétie (n. f.) tomba..., etc.

N.-B. — Au lieu d'écrire le genre on peut aussi faire souligner d'un trait les noms masculins et de 2 les noms féminins.

10. — Indiquer 10 noms dont le fém. se forme par l'addition d'un *e* muet, et 10 terminés au masc. par *er*.

<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>
Un cousin	Une cousine	Un écolier	Une écolière
Un mendiant	Une mendiante	Un laitier	Une laitière

11. — Distinction du nombre. Trouver 10 noms au singulier et 10 au pluriel.

Modèle du devoir : Chap. II, le chat

<i>Noms singuliers</i>	<i>Noms pluriels</i>
Le chat	Ses griffes
Un animal	Les arbres
Le corps	Les souris, etc.

12. — Joindre à la distinction du nombre celle du genre.

Ex. : Chap. II, le chat.

<i>Noms sing.</i>	<i>Noms pl.</i>	<i>Noms masc.</i>	<i>Noms fém.</i>
Le chat	Les arbres	Le jour	La nuit
Un animal	Les oreilles	Le jeûne	Les caresses

13. — Mettre au pluriel les noms sing. et vice-versa.

Ex. : Chap. III, la chèvre.

La chèvre...	les chèvres	Les animaux...	l'animal
Son œil...	ses yeux	Des caresses...	une caresse

14. — Pluriel des noms en al, eau, eu, ou.

L'élève choisira tous les noms ayant cette terminaison pour en changer le nombre.

Ex. : Chap. IX et X.

Le végétal...	les végétaux
Le museau...	les museaux
Le saindoux...	les saindoux, etc.

15. — Un nom masculin étant donné, indiquer un nom féminin du même radical.

Ex. : Chap. X, le porc.

Le museau	La musellière
Le porc	La porcherie, etc.

16. — Formation des mots. Chap. X.

Domestique	Domesticité
Couvert	Couverture, etc.

17. — Former de nouveaux mots en ajoutant un suffixe.

Ex. : Chap. III, la chèvre.

Chèvre	Chevrier
Oeil	Oeillet, etc.

L'article

1. — Souligner les articles simples. Chap. III.

La chèvre est parmi *les* animaux... plus sensible que *le* mouton aux caresses de l'homme, etc.

2. — Souligner d'un trait les art. simples et de 2 les art. élidés.

Ex. : Chap. XVIII, les oiseaux.

Les oiseaux semblent être créés pour aider **l'**habitant des campagnes dans sa lutte pour **l'**existence.

3. — Distinguer les art. simples et élidés des art. contractés, en soulignant ceux-ci de 2 traits.

Ex. : Chap. III.

Durant *la* belle saison *les* villages de nos campagnes retentissent soir et matin **du** son retentissant **du** cor, etc.

4. — Rétablir la lettre élidée en la soulignant. Chap. XII.

La poule est *le* emblème de *le* amour maternel... Les uns se réchauffent sous *la* aile maternelle, etc.

5. — Placer dans 2 colonnes les art. en prenant pour base de distinction la différence des genres. Chap. IV, le mouton.

Art. masc. *Art. fém.*

Le mouton La femelle

Des animaux La bergerie

N.-B. — Le même exercice peut être répété pour le genre. Il est bon de joindre le nom à l'art. afin de faciliter la correction.

6. — Exercice récapitulatif. Dans 3 col. placer l'article, le nom déterminé, le genre et le nombre.

Ex. : Chap. VII, le lièvre.

<i>Art.</i>	<i>Noms dét.</i>	<i>Genre et nombre.</i>
Le	Lièvre	masc. sing.
La	Tête	Fém. sing.
Du	Corps	Masc. sing.

L'adjectif

1. Distinction de l'adj. qualificatif.

L'élève mettra dans une colonne l'adj. et dans une seconde le nom qualifié. *Ex.* : Chap. III.

Adj qual. *Nom qualifiée*

Belle Saison

Alpestres Vallée, etc.

2. Trouver 5 adj. pouvant convenir au nom. *Ex.* : Chap. III.

Chèvre vive, capricieuse, noire, indocile, hardie.

Saison pluvieuse, froide, belle, etc.

Vallée profonde, alpestre, etc.

3. Noms qualifiés par les adj. des 2 premiers paragraphes.

Modèle du devoir : Chap. XX, le crapaud

Ecumeuse qualifie bave

Livide qualifie peau

Seule qualifie beauté, etc.

4. — Trouver 5 adj. masc. sing. ; fém. sing. ; masc. pluriel ; fém. pluriel.

Modèle du devoir : Chap. XXI, le lézard gris.

Masc. sing.

Fém. sing.

Masc. plur.

Fém. plur.

Gris	Elégante	Vifs	Molles
Joli	Svelte	Animés	Belles
Petit	Prompte	Tortueux	Grandes, etc.

5. — Mettre au féminin les adj. masculins et vice-versa.

Modèle du devoir : Chap. XXI, le lézard gris.

Masculin

Féminin

Gris	Grise
Joli	Jolie

6. — Former un nom au moyen des adj. qualificatifs.

Ex. : Chap. XXI, page 179.

<i>Adj.</i>	<i>Nom</i>
Petit	Petitesse
Eclatant	Eclat, etc.

7. — Mettre au pluriel les adj. qualificatifs. Chap. XXI.

<i>Sing.</i>	<i>Pluriel</i>
Gris	Gris
Joli	Jolis
Petit	Petits, etc.

8. — Indiquer une bonne et une mauvaise qualité aux 10 premiers noms du chap. VIII, le lapin.

Noms

Bonne qualité

Mauv. qualité

Les lapins	Utiles	Gourmands
Les oreilles	Propres	Sales

9. — Trouver les adj. contraires.

Ex. : Chap. IX, le mulot.

<i>Adj. du livre</i>	<i>Adj. contraires</i>
Grosse souris	Petite souris
Longue queue	Courte queue, etc.

10. — Souligner les adj. démonstratifs.

Modèle : Chap. IX, le mulot.

Par *ce* moyen on arrête la taupe... Pour éviter *cet* inconvénient, etc.

11. — Placer devant chacun des 20 premiers noms du chap. X l'adj. démonstratif convenable, au sing. puis au pluriel.

<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
Ce museau	Ces museaux
Cette oreille	Ces oreilles, etc.

12. — Placer devant les adj. démonstratifs contenus au chap. X un autre nom au choix de l'élève.

<i>D'après le livre</i>	<i>Autres</i>
Ce museau	Ce jardin
Ces oreilles	Ces ardoises

13. — Remplacer l'adj. démonstratif par un article et souligner.

Ex. : Chap. X, page 167.

Quand on voit *le* museau allongé, quand on se trouve en présence *de* longues oreilles.

N.-B. — Ces 4 derniers exercices peuvent convenir à tous les adj. déterminatifs.

14. — Ecrire en toutes lettres les adjectifs numéraux.

Modèle du devoir : Chap. VIIIIL, page 132.

Bientôt après sa fondation au douzième siècle, en l'an mil cent trente-neuf, etc.

15. — Devoir récapitulatif. Il sera indiqué l'espèce d'adj., le nom déterminé, le genre et le nombre.

Modèle du devoir : Chap. XIV, le canard.

<i>Adj.</i>	<i>Espèce</i>	<i>Genre et nombre</i>
Un	Indéfini	Masc. sing.
Sa	Possessif	Fém. sing., etc.

Le pronom

1. — Souligner les pronoms personnels.

Ex. : Chap. V, page 162.

La brebis est le chien de tous les temps amis,
Se racontaient un jour leur vie infortunée,
« Ah ! disait la brebis, je pleure et je frémis
Quand je songe aux malheurs de notre destinée.

2. — Copier les pronoms personnels en plaçant en regard le mot qu'ils remplacent.

Modèle du devoir : Chap. XI, page 168.

Se remplace cerveau
Ils remplace mammifères

3. — Copie du chapitre XV en remplaçant les pronoms par le mot dont ils tiennent la place.

Ex. : Tu as vu sans doute le paon.

J'ai vu quelquefois le paon ; sa queue est admirable, etc.

4. — Copier les pronoms personnels en désignant la personne.

Ex. : Chap. XV, le paon.

Il... 3^{me} personne.
Tu... 2^{me} personne

5. — Copie des pronoms personnels en changeant le nombre.

Ex. : Chap. XVII, l'hirondelle.

<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
Elle détruit	Elles détruisent
Tu vois	Vous voyez

6. — Mettre un texte au pluriel et vice-versa.

Chap. XX, la vipère.

Les vipères sont des animaux vivipares ; c'est à cette circonstance qu'elles doivent le nom qu'elles portent.

N.-B. — Les mêmes exercices peuvent se répéter pour toutes les espèces de pronoms.

7. — Exercices récapitulatifs. Dans la copie des pronoms personnels désigner la personne, le mot remplacé, le nombre.

Ex. : Chap. XV, le paon.

<i>Pronom</i>	<i>Personne</i>	<i>Mot remplacé</i>	<i>Genre et nombre</i>
Tu	2 ^{me}	Mère	Singulier
Se	3 ^{me}	Paon	Singulier

8. — Placer tous les pronoms dans 5 col. affectées chacune à une espèce, en les faisant suivre du mot dont ils tiennent la place.

Modèle du devoir : Chap. XVIII, utilité des oiseaux.

<i>Personnel</i>	<i>Démonstratif</i>	<i>Possessif</i>	<i>Conjonctif</i>	<i>Indéfini</i>
Les... branches	Ce... joie	Le leur... nio	Qui.. mouches	On.. soi
Elles... mouches	Celles-ci... chouette		Dont... utile	

(A suivre.)

◆◆◆

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le deuxième cours d'instruction pour maîtres de dessin, donné à l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg, et qui a duré quatre mois, a été clôturé samedi 11 courant. L'Exposition des travaux, qui a attiré la visite de nombreux professeurs de dessin des divers cantons romands, a accusé une énorme somme de travail de la part des participants à ce cours et a montré la valeur de la méthode suivie.

Le diplôme de premier degré pour l'enseignement du dessin a été accordé, à la suite d'examens qui ont duré trois jours, à MM. Bonfils, Louis, instituteur à Dompierre (Fribourg); Bovet, Jules-François, instituteur à Attalens; Chambordon, Henri, instituteur à Yverdon; Curty, Edouard, instituteur à Cousset; Graber, Paul, instituteur aux Bayards (Neuchâtel); Hoffmann, Auguste, instituteur à Malleray (Jura bernois); Matula, Innocenz, instituteur à Ostrau (Bohème); Monnin, Sosthène, instituteur à Mervelier (Jura bernois); Pilloud, Oswald, peintre à Châtel-Saint-Denis; Rauber, Philippe, instituteur à Guin; Reymond, Jules, instituteur à Villeneuve (Vaud), et Wehren, Edouard, dessinateur à Couvet.

Le diplôme de *maître de dessin dans les Ecoles et Cours professionnels d'adultes*, a été décerné, après un examen de quatre jours, à MM. Dolt, Joseph, instituteur, à Grimisuat (Valais); Grand, Charles, instituteur, à Romont; Jaccard, Charles, maître de dessin, au Locle; Métroz, Camille, maître de dessin, à Sion; Miédinger, Théodore, maître secondaire, à Estavayer-le-Lac; Morelli, Amédée, dessinateur, à Cevio (Tessin); Oggier, Ernest, tailleur de pierres, à Varone (Valais); Perraudin, Maurice, instituteur, à Bagnes (Valais); tous participant aux cours d'instruction de 1899 et de 1900.

Un nouveau cours aura lieu en 1901, du 18 avril au 11 juillet.

Les cours ordinaires de l'Ecole des Arts et Métiers s'ouvriront le 1^{er} octobre; *Ecole technique*: mécanique, électrotechnique, construction du bâtiment, arts industriels (avec atelier de sculpture). *Ecole d'apprentissage* pour mécaniciens, électrotechniciens (4 ans); tailleurs de pierres (2 ans); maçons charpentiers (1 semestre), draineurs et digueurs (1 semestre); menuisiers-ébénistes (3 ans).

